



22, avenue des peupliers
17420 Saint-Palais-sur-Mer

05 46 39 02 07

Contrat de réservation 2017

Classement Atout France du 13/07/2012 / Capacité : 178 emplacements 3 étoiles / SIRET : 378 119 242 00030
NAF : 5530Z Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs / TVA Intra. : FR 65 378 119 242

www.campinglesormeaux.com



Nom name.....
Prénom first name.....
Adresse address.....
Code postal postcode.....
Ville town.....
Pays Country.....
Téléphone phone.....
Email.....

Chien Nb Nb of dog :

| Nom et date de naissance OBLIGATOIRE pour tous les participants all participants | | |
|--|-------------------|-----------------------------|
| Nom name | Prénom first name | Date de naissance Birthdate |
| | |/...../..... |
| | |/...../..... |
| | |/...../..... |
| | |/...../..... |
| | |/...../..... |
| | |/...../..... |

EMPLACEMENTS CAMPING CARAVANING PITCHES

ARRIVÉE à partir de 15 h le arrival from 3 pm

DÉPART impérativement avant 12 h le departure before 12 pm

Personne + de 12 ans : Enfant de 2 à 12 ans :
adult more than 12 years old child 2 to 12 years old

Dimensions : H..... x L..... x I..... 10 A
Size

MONTANT DU SÉJOUR amount of the stay **A** €
 ACOMPTÉ deposit **A** x 30 % = **1** €
 GARANTIE ANNULATION (facultative) Cancellation insurance (optional) **A** x 5,8 % = **2** €
 FRAIS DE RÉSERVATION **3** €

TOTAL DE VOTRE SÉJOUR total of your stay **A + 2 + 3** = **B** €
 VERSEMENT EFFECTUÉ CE JOUR **1 + 2 + 3** = **C** €

pour confirmation de réservation, règlement en euro joint à ce contrat
payment carried out this day for confirmation, payment in euro attached to this contract

SOLDE À PAYER balance to be paid **B - C** = €

J'ai lu les conditions de réservation, j'accepte de me conformer au règlement intérieur du camping, au port du bracelet et je m'engage à payer le solde de mon séjour LE JOUR de mon arrivée.
I agree to comply with the campsite regulations, wearing the bracelet and I agree to pay the balance of my stay THE DAY of my arrival.

Date :/...../..... Signature :

LOCATIONS MOBIL-HOMES RENTALS

ARRIVÉE à partir de 16 h le arrival from 4 pm

DÉPART entre 8 h et 10 h le departure between 8 am to 10 am

Rose Hill Floreal
 Vacoa Sirius

MONTANT DU SÉJOUR amount of the stay **A** €
 ACOMPTÉ deposit **A** x 30 % = **1** €
 GARANTIE ANNULATION (facultative) Cancellation insurance (optional) **A** x 5,8 % = **2** €
 FRAIS DE RÉSERVATION booking fees **3** €

TOTAL DE VOTRE SÉJOUR total of your stay **A + 2 + 3** = **B** €
 VERSEMENT EFFECTUÉ CE JOUR **1 + 2 + 3** = **C** €

pour confirmation de réservation, règlement en euro joint à ce contrat
payment carried out this day for confirmation, payment in euro attached to this contract

SOLDE À PAYER balance to be paid **B - C** = €

J'ai lu les conditions de réservation, j'accepte de me conformer au règlement intérieur du camping, au port du bracelet et je m'engage à payer le solde de mon séjour 30 JOURS AVANT mon arrivée en LOCATION.
I agree to comply with the campsite regulations, wearing the bracelet and I agree to pay the balance of my stay 30 DAYS BEFORE my arrival in ACCOMMODATION.

Date :/...../..... Signature :

Taxe de séjour en supplément tourist tax not included

Je choisis mon mode de paiement I choose my payment method

Carte bancaire credit card Chèques vacances
Date de validité expiry date Chèques vacances
Crytogramme cryptogram 3 chiffres au verso de votre carte bancaire 3 figures shown on the reverse of your credit card

Conditions de réservation

Dans l'attente de vous accueillir au camping et vous faire découvrir notre commune et notre région, vous trouverez ci-dessous les conditions de réservation et règlement intérieur pour votre tour séjour :

Les présentes conditions de réservations s'appliquent à tout mode de réservation en ligne, dernière minute, courriel, téléphone ou sur site. Cela implique que le futur vacancier aura pris lui-même connaissance des informations, des tarifs, règlements et conditions et qu'il les accepte et respecte pour assurer le bon déroulement de son futur séjour.

I - RESERVATIONS :

Le formulaire de réservation : les éléments de réservation ne s'appliquent pas aux réservations Tour Opérateur ni aux locations de particulier à particulier. Le formulaire de réservation EMPLACEMENT ou LOCATION du camping Les Ormeaux compagne devra préciser les dates de séjour, le nom et l'âge des participants, le chien etc... Il devra être renvoyé signé par courrier ou fait par réservation en ligne sur site sécurisé et accompagné d'un chèque de 30 € du montant de votre séjour + 23 € de frais de réservation, sauf week-ends en locations 12 €. Sans aucune aucune réservation ne sera prise en compte. A réception, une confirmation détaillée du séjour est adressée (par courrier ou par mail).

Le solde est à payer à l'arrivée avant l'installation pour un emplacement (les chèques bancaires sont refusés – article 1649 du quater E du CG) et 30 jours avant l'arrivée pour tous les occupants.

Mode de règlement : à la réservation ou sur carte bancaire, espèces ou Chèques Vacances. (Si vous êtes dans l'attente de vos chèques vacances adressez à la date prévue le solde par chèque bancaire en inscrivant EN Gros caractères de ne pas l'encasser dans l'attente des Chèques Vacances à nous envoyer en recommandé). Pour les emplacements solide payable à l'arrivée ; les chèques bancaires sont refusés (article 11649-quater E du C.G.).

II - ANNULATION DE SEJOUR :

Garantie annulation : la garantie annulation n'est pas incluse dans le prix, elle est facultative et s'élève à 5,6% du montant total. Elle ne peut être prise qu'au moment de la réservation et payable à l'inscription. Aucune inscription en second temps n'est acceptée. La garantie annulation ne prend pas en compte les départs anticipés lorsque le client est déjà sur le camping.

Toutes les sommes versées restent acquises au camping.

A/ Nature de la garantie : la garantie annulation garantit les acomptes versés (dans tous les cas, les frais de dossier, de garantie et la franchise - détails en chapitre B - restent acquis au camping). Elle intervient lorsque l'adhérent se trouve dans l'obligation d'annuler son séjour pour les raisons ci-après :

- En cas de maladie grave ou hospitalisation,
- En cas de décès du garant, de son conjoint de droit ou de fait, de ses ascendants et descendants directs.
- Des dommages matériels importants causés par l'incendie ou des éléments naturels atteignant les biens du garant et nécessitant impérativement sa présence.
- L'annulation pour un motif garant, du compagnon de voyage du garant et/ou des personnes inscrites sur le même bullelin d'inscription.
- Les suites, séquelles et complications ou aggravations d'une maladie ou d'un accident, chaque cas ne pouvant survenir qu'entre la date de réservation et celle d'arrivée.
- Aucun motif relevant d'un problème connu avant la date de réservation ne sera couvert.
- Les complications d'une grossesse.

B/ Conditions d'annulation

- X à 30 jours : remboursement de votre acompte, déduction faite des frais de réservation et de garantie non remboursables.
- 30 jours à 1 jour : les frais de réservation, de garantie et une franchise fixe de 50 € sont non remboursables. Il vous sera remboursé la différence entre votre acompte et ce total ci-dessus mentionné.

C/ Modalités et obligations en cas d'annulation : toute annulation de réservation devra être faite par lettre recommandée (messages téléphoniques et mails non admis).

IMPORTANT : En raison des aléas de service courrier de la poste, seule la date de réception (= signature du recommandé par le camping) sera retenue pour le calcul de X à 30 jours ou de 30 à 1 jour ; en aucun cas le cachet de la poste ne sera retenu pour date d'annulation. Il faudra également transmettre : certificat de travail, arrêt de travail ou documents justificatifs des soins reçus, ou autre justificatif. L'adhérent doit prévoir immédiatement le camping Les Ormeaux dans un délai de 48 heures, par lettre recommandée, et transmettre dans les meilleurs délais : bulletin d'hospitalisation, bulletin de décès. Il doit indiquer le date et les circonstances connues ou présumées ayant provoqué l'annulation.

Annulation sans garantie : toute annulation de réservation devra être envoyée par écrit recommandé (messages téléphoniques et mails non admis).

En cas de REMBOURSEMENT quel que soit le motif du dédit : les frais de dossier restent appliqués ; ils restent acquis et ne seront pas remboursés.

- Plus de 30 jours avant votre arrivée : remboursement de votre acompte moins les frais de dossier non remboursables.

- Moins de 30 jours avant votre arrivée : l'acompte est conservé par le camping.

Retard ou non occupation : en cas de retard, veuillez en aviser la réception ; si aucune information ne nous parvient pendant nos horaires d'ouverture l'emplacement ou la location sera attribué à un autre client dès le lendemain 12 H. L'acompte restera acquis et ne sera pas remboursable. Une arrivée tardive ne donnera droit à aucun remboursement de nuitée. Cas particuliers : En cas de demande particulière entraînant un changement d'emplacement ou de location du fait de celui-ci, le camping, dans la limite de ses disponibilités et possibilités, agira au mieux afin de satisfaire le client. Si ce changement du fait du client engendre un supplément de tarification, elle lui sera facturée. En cas de prix inférieur, l'avantage profitera alors à l'autre client surclassé du fait de cet échange. En aucun cas cette modification ne permettra l'octroi d'un rabais ni remboursement à son demandeur.

Départ anticipé : en cas de départ anticipé du fait du locataire sur réservation emplacement ou réservation de localité aucun remboursement ne sera effectué quel qu'en soit le motif : météo, etc.

III- SEJOURS ET LOCATIONS

Arrivée : pour chaque arrivée une carte d'identité ou un passoport sera demandé, une copie sera conservée avec la fiche de facturation. En aucun cas le nombre d'arrivants ou occupants ne peut excéder la capacité d'accueil prévue à 6 personnes par emplacement caravaning ou 4 ou 6 par localité selon les modèles. Chaque bébé compte au titre d'une personne dans le nombre d'occupants en application de la réglementation sécurité et plan d'évacuation. Idem au respect de ces classes : un seul véhicule par emplacement ou location. Pour des raisons d'assurance, et de sécurité le camping se réserve le droit de refuser l'accès à la location ou à l'emplacement aux personnes non inscrites sur le contrat de réservation.

Les arrivées se font entre 15 h et 19 h pour les emplacements et entre 16 h et 19 h pour les localités (sauf formule week-end). Veuillez éviter le camping en cas d'arrivée tardive.

IMPORTANT : Pour les locations Tohapi ou de particuliers à particuliers éviter le service ou la personne concernée car cela ne dépend pas de la réception du camping.

Arrivée imprévue avant 23h00 : fermeture des barrières.

En cas d'emplcement avant 12 h : toute parcelle non libérée à 12 h entrainera la facturation automatique d'une nuitée supplémentaire.

Départs des clients avant 10 H : Vous aurez soulaé par vous-même le motif de votre localité pour le laisser aussi propre et agréable qu'il a été à votre arrivée. Les chèques de caution seront alors éliminés au destructeur de papier ; si vous souhaitez un renvoi, merci de nous fournir une enveloppe timbrée à votre adresse. En cas de défaillance, des photos seront prises pour justificatif. Un courrier d'information vous sera alors adressé avec la facture relative à la remise en état au tarif de 57 € HT de l'heure, ou au tarif du matériel dédolééré.

Sans réponse de votre part dans un délai de 15 jours, le chèque de caution sera encaissé, et le solde vous sera restitué après un délai de recouvrement de 1 mois.

IMPORTANT : Pour les locations Tohapi ou de particuliers à particuliers éviter le service ou la personne concernée car cela ne dépend pas de du camping.

Pour toute location de particulier à particulier, les locataires doivent impérativement se présenter en réception en premier lieu. Il leur sera demandé de s'acquitter du droit d'accès au camping et à ses prestations selon les tarifs suivants : 2 € par jour et par personne à partir de 18 ans ; 1 € par jour et par personne de 13 à 17 ans inclus ; gratuit pour les enfants jusqu'à 12 ans inclus. Ces tarifs s'entendent hors taxe de séjour et personne supplémentaire. Toute personne supplémentaire à la liste initiale d'inscription des locataires et séjournant le camping se verra facturer à hauteur de 15 € par personne et par nuit.

Caution : à votre arrivée, une caution vous sera demandée.

Localité : 30 € garantissant le mobi-home et ses installations, ainsi que tout l'inventaire fourni et les bracelets de présence cautionnés 20 € par bracelet et le badge cautionné 30€

Emplacement : 30 € garantissant le badge d'accès barrières + 20 € par bracelet de présence délivré (1 par personne à partir de 4 ans).

NB : Il n'y a pas d'inventaire contradictoire à l'arrivée : en cas de problème à votre arrivée (vaisselle, matériel, ménage...) il est impérati de le signaler le jour même en réception.

Les réservations tardives ou le lendemain ne seront pas prises en considération.

En cas de départ en dehors des heures d'ouverture de la réception, les cautions seront détruites.

Bracelet de présence : il est obligatoire en juillet et août et pour toute la durée du séjour à partir de 4 ans et soumis à caution ; voir Règlement intérieur.

Animaux : Seuls les chiens sont acceptés sur le camping (à l'exception de ceux classés dangereux) ; voir règlement intérieur.

Taxes et services sont applicables depuis 2008. Ils n'ont pas une valeur contractuelle et peuvent être modifiés sur les tarifs et sur les réservations déjà effectuées ou en cours et sans préavis ni sous les limites légales et réglementaires (sauf intervention, entre la date de réservation et la date de paiement du solde, des variations de taxes ou de taux de T.V.A. applicables (réduites en tout ou partie) ou 20% des prestations). En ce qui concerne les bases locales de séjour et additionnelles : en cas de changement de tarif ou de mode de calcul par délibération municipale, tout le présent tarif 2017 peut être modifié ainsi que les réservations déjà effectuées ou en cours. Un avis rectificatif serait alors adressé à chacun.

Brochure et site : la brochure papier et le site internet du camping constituent l'offre préalable au séis d'inscription du 96 et 97 du décret du 15 juin 1994. Dependant, le camping se réserve la possibilité de modifier les prestations proposées dans les conditions prévues à l'article 97 de décret du 15 juin 1994. D'autre part, nous vous rappelons que les photos et plans de la brochure et du site internet du camping Les Ormeaux ne sont pas contractuels, mais donnés à titre d'information. Le camping n'est pas responsable des brochures et publicités Tour Opérateur ou locations de particulier à particulier, ni des sites d'accueil.

IV - REGLEMENT INTERIEUR DU CAMPING

Il appartient à chacun d'en prendre connaissance. Il détaille les informations concernant les chapitres suivants :

Accès camping - Réception - Locations - Informations emplacements pour tentes et caravans - Prestations du camping

Espace aquatique - Piscine chauffée et toboggans aquatiques, solarium et ses tratanes : accès réservé uniquement à la clientèle du camping

Jeux enfants – Tennis – Animaux – Ecologie et bien être de la nature et chapitre divers

Règlement intérieur

Le présent règlement intérieur et règlement général du camping s'applique à tous les vacanciers, résidents, tour opérateur, loueurs, ou leurs occupants même occasionnels, par tout mode de réservation en ligne, dernière minute, courrier ou sur site. Cela implique que le futur vacancier aura pris connaissance, acceptera et respectera les tarifs, règlements et conditions liés au bon déroulement de son futur séjour. Etablissement sous vidéo surveillance - loi n°96-73 du 21 janvier 95 et Décret n°96-926 du 17 octobre 96 et loi n° 78-17 du 06/01/78 relative à l'information, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi du 06/08/2004.

I – ACCES CAMPING

RECEPTION : Juillet - Août de 9h à 12h30 et de 15h à 19h (sauf mention contraire affichée) ; hors saison, voir affichage ; téléphone urgence et interphone aux barrières d'accès. Accès + PMR + aminage contacter la réception. Documentations, Informations et plans y sont à votre disposition.

BRACELETS DE PRESENCE : Obligatoire en juillet et août pour toute personne, tout résident des 4 ans, séjournant au camping Les Ormeaux. L'accès de jour ou de nuit se verra interdit à toute personne non porteuse du bracelet aux endroits suivants : camping, espace aquatique, jeux, animations, sanitaires, etc. ; à l'exception du Snack. Chaque bracelet est soumis à caution : 20 € par bracelet. Tout bracelet non restitué ou intentionnellement coupé ou détérioré sera facturé 20 €.

ACCES VEHICULE : Un seul véhicule est autorisé pour chaque emplacement. Un badge d'accès aux barrières automatiques est alors attribué à titre personnel, et soumis à caution de 30 €. CIRCULATION : Limitée à 10km/h. Les barrières sont fermées de 23h00 à 7 h00 en juillet et août. Par respect des vacanciers, les départs matinaux avant 7h00 sont interdits.

Vélos : leur circulation implique le respect du code de la route et des mesures de sécurité. De nuit, les vélos enfants ou adultes non munis d'éclairage sont interdits pour des raisons de sécurité.

VISITEURS : ils devront s'annoncer en réception aux heures d'ouverture et obligatoirement stationner leur véhicule sur le parking extérieur. Les accès aux piscines, toboggans, jeux, sanitaires ne leur sont pas autorisés ; ils devront se conformer au présent règlement intérieur.

MINEURS : Non acceptés pour des raisons de sécurité : le camping ne répondant pas aux normes des centres de vacances ou de loisirs (décret 2002-883 du 3 mai 2002) il ne peut accueillir en séjour individuel ou en groupe des mineurs de moins de 18 ans hors du domicile familial non accompagnés d'au moins un de leur parent ou administrateur légal résidant sur le même emplacement ou localité. Cette clause s'applique également aux clients en sous-location.

II – INFORMATIONS EMPLACEMENTS, LOCATIONS ET SOUS-LOCATIONS

A - EMPLACEMENTS :

ARRIVEES : L'emplacement est normalement disponible à partir de 15h00 (sauf imprévisibles ou problème du client en cours, dans ce cas précis, nous cherchons une solution au plus rapide).

En cas d'arrivée anticipée avant 15h00, les formalités peuvent être accomplies à l'avance (solde de la facturation, remise des bracelets contre caution) ; - dans la limite de nos disponibilités - nous aurons soit vous placer de suite soit prendre votre numéro de téléphone et, dès le départ du client précédent, nous vous avertirons et nous donnerons votre badge pour que vous puissiez vous installer. En cas d'arrivée tardive : la réception fermeant à 19h00, nous avertir. Les indications sont alors données pour votre installation. Arrivée imprévue avant 23h00 : fermeture des barrières. Une caution de 30 € garantissant le badge d'accès barrières + 20 € par bracelet de présence délivré vous sera demandée à l'arrivée.

DEPARTS : L'emplacement doit impérativement être libéré pour midi dernier délai, et le badge barrière doit être aussitôt restitué en réception. Vous pouvez continuer à profiter des installations du camping en après-midi et stationner voiture, caravane ou camping-car sur le parking. Votre départ devra alors intervenir avant 19h00 avec restitution des bracelets en réception pour récupérer votre caution. En dehors des heures d'ouverture de la réception, tout déposé dans la boîte à lettres - retour de clés - en un votre non-voiture caution sera alors détruite par destructeur papeterie).

TENU DE L'EMPLACEMENT : Aux bons soins du vacancier qui devra laisser propre durant tout le séjour et à son départ. Ne pas creuser le sol, même par temps de pluie. En cas de dégradation du sol ou des plantations, la remise en état sera facturée.

SANITAIRES : Nous vous remercions du bon soin apporté aux installations et au respect des autres vacanciers. En cas de défaillance technique ou entretien, avertir immédiatement la réception ; ou en avertir le service entretien du sanitaire qui assure trois passages nettoyage quotidiens.

B - LOCATIONS :

Conditions et cautions hors Tour Operator et locations particulières.

Tous nos localités sont NON-FUMEURS. INTERDICTION DE FUMER A L'INTERIEUR DES LOCALITES.

ARRIVEES : Les arrivées pour les localités à la semaine se font le samedi entre 16h et 19h. En cas d'arrivée tardive : la réception fermeant à 19h00, nous avertir. Les indications seront alors données pour votre installation. Arrivée imprévue avant 23h00 : fermeture des barrières. Il n'y a pas d'inventaire contradictoire. A votre arrivée vous sera remise la feuille détaillée d'inventaire de votre localité. Il vous appartendra de contrôler par vous-même chaque élément : vaisselle, ménage, etc. et signaler aussitôt toute anomalie en réception, le jour-même. En cas de défaillance, une personne de la maintenance interviendra. Il ne sera pas tenu compte des réclamations tardives ou faites les jours suivants.

DEPARTS : Pour les locations à la semaine, les départs se font le samedi entre 8h et 10h. Quelques jours avant le départ, prendre rendez-vous en réception pour fixer l'heure de contrôle + ménage.

HORAIRE SPECIAUX POUR LES WEEK-ENDS : Arrivées le soir avant 19h ou le lendemain entre 8h et 12h et départs horaire libre avant 18h : déposer la clé dans la boîte à lettres numéro + retour de clés + clé de la réception.

CAUTION : Une caution de 300 € vous sera demandée à votre arrivée ; caution, espèces, ou garantie sur carte bancaire (non débitée). Pour toute nationalité étrangère, une caution en espèces est exigée (numéro de carte bancaire refusé). Cette caution garantit le mobi-home ou chalet et ses équipements : mobilier, vaisselle, ainsi que le nettoyage de départ effectué par vos soins (le ménage de départ effectué par vos soins comprend : le nettoyage de toutes les pièces, vaisselle propre essuyée et rangée, réfrigérateur dégivré, pouille vidéé et propre). En cas de casse vaisselle, ne pas faire d'achat séparés, mais le signaler à la réception ; l'objet sera remis par le camping et vous sera facturé. Ce document caution sera détruit au destructeur papier. Si vous souhaitez un renvoi par courrier, fournir une enveloppe timbrée à votre nom et adresse (pour les espèces, s'assurer de passer aux heures d'ouverture de la réception).

- En cas de casse ou détérioration : la facture du ou des matériels vous sera envoyée.

- En cas de ménage insuffisant, la remise en état sera facturée au temps passé à régler le nettoyage de toutes les pièces, vaisselle propre essuyée et rangée, réfrigérateur dégivré, pouille vidéé et propre.

Barres cas 2 cas : Il vous sera demandé de régler les factures dans les 15 jours. Faute de règlement dans ce délai de 15 jours, le chèque de caution sera alors encaissé par le camping. Le remboursement de la différence - caution - facture - se fera 30 jours après (temps nécessaire à la banque pour s'assurer de l'approvisionnement du chèque).

C - SOUS-LOCATIONS :

La sous-location est autorisée du 03 juin au 09 septembre 2017 uniquement.

Chaque localité doit obligatoirement se présenter en réception dès son arrivée, et s'acquitter du droit d'accès au camping et à ses prestations : Ce montant s'élève à 2 € TTC par jour et par adulte (des 18 ans), et à 1 € par jour pour les adolescents de 13 à 17 ans inclus + gratuit pour les enfants jusqu'à 12 ans inclus. Ces tarifs ne comprennent pas la taxe de séjour, et ne s'appliquent pas aux personnes supplémentaires dont la tarification est spécifique. Toute personne supplémentaire à la liste initiale d'inscription des locataires et séjournant le camping se verra tarifiée à hauteur de 15 € par personne et par nuit.

Aucune arrivée n'est possible en dehors des heures d'ouverture de la localité.

D – LOCATIONS, SOUS-LOCATIONS ET EMPLACEMENTS :

OCCUPATION : Elle est limitée à un maximum de 4 à 6 personnes (bébé inclus), selon le type d'emplacement ou de localité : Le camping se réserve le droit de refuser l'accès à l'emplacement ou à la location à un client qui se présentera avec un nombre de personnes supérieur à la capacité d'accueil autorisée, un bébé étant compté comme une personne. Pour les localités : Le nombre de locataires ne peut être supérieur à la capacité des couchages indiqués sur la brochure. L'installation de tentes ou igloos est strictement interdite sur les emplacements localités. Dans le cas où des personnes supplémentaires seraient malgré tout constatées, il sera systématiquement appliqué le tarif de 15 € par jour et par personne et ce quel que soit l'âge de l'occupant.

*L'accès au bloc sanitaire est réservé uniquement à la clientèle en tentes ou caravans.

LE NUMERO D'EMPLACEMENT OU LOCALITE définit sa attribue le jour de l'arrivée à chaque client :

TOUT SEJOUR COMMENCÉ LE JOUR, AUCUNE REDUCTION NI AUCUN REMBOURSEMENT ne sera effectué en cas d'arrivée tardive ou de départ anticipé du fait du locataire, et ce quel qu'en soit le motif (même déforvable ou tout autre). Cette clause s'applique également au droit d'accès au camping payable à l'arrivée, et qui n'est en aucun cas remboursable.

BARBECUE : Les barbecues gaz et charbon sont autorisés à chacun d'assurer la sécurité et la sécurité qui s'impose pour son matériel et ses voisins.

Attention : les barbecues électriques, planchas ou autres appareils électriques à grille sont strictement interdits.

LINCE : Eteudage sur séchoir obligatoire, AUCUN fil entre les arbres n'est autorisé. Ne pas gaspiller l'eau. Le lavage des voitures est interdit.

SONNERIES SONORES : Silence de 22h00 à 07h00. Dans la journée, le poste radio ou la sono devonoz rester discrets pour ne pas gêner le voisinage. Chacun devra respecter le calendrier.

CHEN PAVANT : Un seul par localité et de petite taille, et avec l'accord du propriétaire pour les locations de particulier à particulier. Ne pas le laisser seul dans le localité. Pour protéger le camping, éviter le couchage de votre animal (cousin, couverture, etc.). Les couettes, couvertures, canapés et tapis lui sont interdits. Chats, lapins ou autres animaux sont strictement interdits dans les localités et sur le camping.

III - PRESTATIONS DU CAMPING SUR PLACE

SWIM - paini - boissons - glaces et prêts à emporter en juillet et août.

BAR : En application des lois en vigueur, toute boisson alcoolisée sera refusée aux mineurs, où à un adulte dont le degré d'alcooolisation serait déjà suffisant. Un document justifiant de votre date de naissance peut vous être demandé.

MACHINES A LAVER et A SECHER : Jetons en vente en réception aux heures d'ouverture.

WiFi : Inscription wit en réception : 3 € d'inscription sur présentation d'une pièce d'identité. Muni de votre code d'accès, la liaison internet wifi est à votre disposition gratuite durant tout votre séjour. La borne est situ uniquement dans le secteur bar-snack. Le camping décline toute responsabilité liée à la dénaturation de matériel sous quelque forme que ce soit (wifi, bug, etc.). Les téléchargements illégaux sont interdits et cours l'entière responsabilité du client inscrit.

Prestations gratuites (réservées à la clientèle du camping et incluses dans nos tarifs) : Accès aux courts de tennis, tables de ping-pong, bouloirdome, piscine et toboggans à arrivées freinées, aires de jeux pour enfants, animations camping (sauf mention spéciale).

A - ANIMATIONS (Dates non confirmées à ce jour) : Sur juillet et août : Sports en journées : tir à l'arc, tir à l'arc, tir à la pèche... (voir planning proposé)

Jeux enfants : 3 matinées par semaine de 10 h à 12h (gratuit)

Balades poneys pour les enfants (4 à 10 ans avec participation)

Tournois sportifs : planning établi et affiché à la semaine ; toumo de pétanque une fois par semaine (avec participation)

Une soirée dansante avec repas : chaque semaine dans la salle du bar jusqu'à 23h30 (hors programmation par la Préfecture).

Organisation Camping : Au cas où l'établissement subirait un motif très défavorable, tempêtes, accidents, absence de salariés ou motifs administratifs, le camping serait en droit ou en obligation de modifier ou supprimer - ses - prestations et activités. Dans différents cas, un affichage informatif serait établi à l'attention de la clientèle. En revanche, aucune réduction ne sera effectuée sur les contrats et séjours en cours.

B – ESPACE AQUATIQUE :

Il se compose d'une piscine chauffée, pataugeoire, bain avec jets massant et de toboggans aquatiques (3 pistes avec arrivées freinées), d'une grande terrasse solarium avec transats : accès réservé uniquement à la clientèle du camping. Les bracelets y sont obligatoires en juillet et août. Espace ouvert du 1er mai au 9 septembre 2017 /sauf aéra météo important. Il est NON SURVEILLÉ. Voir affichages de règlement aux entrées (accès PMR)

- Accès interdit aux enfants de moins de 12 ans non accompagnés d'un adulte qui les accompagne et en assure la surveillance.

- Les shorts longs, bermudas et caleçons sont interdits. Seuls les boxers et slips de bain sont autorisés. Pas de bouée, ballon, ou de jeu aquatique.

- Pour les bébés, le port de couche spéciale bain et maillot sont obligatoires.

- Les chaussures doivent rester en extérieur.

TODOGANS : ne pas descendre tête en avant, s'assurer que la goulotte est libre pour descendre, descende une seule personne à la fois, ne pas rester dans la partie réception évacuer rapidement, voir programmes et affichages réglementaires. L'ouverture des toboggans en juillet et août est fonction des conditions météo et techniques.

Jeux aquatiques, gymnastique aquatique selon le planning des animations en juillet et août.

C – JEUX ENFANTS ET TENNIS

Jeux et golfes pour les 3 – 12 ans, et ju de foot + Home Bal : Aire de jeux bébé 1 – 5 ans près du snack. Horaire maximum : de 10h à 21h.Voir règlements et affichages

La présentation du carnet de santé à jour est obligatoire à l'arrivée. Tenu en laisse, la promenade se fera en dehors du camping. Par respect des promeneurs et riverains, les propriétaires de chiens devant prendre leurs dispositions + propreté + pour leur balade en extérieur au camping. L'accès aux jeux et au parc aquatique leur est interdit.

Il est également interdit de les laisser seuls sur l'emplacement ou dans le localité. Veillez à limiter les aboiements. Chats, lapins ou autres animaux sont strictement interdits sur le camping.

Tennis : matériel prêtè, court réservé uniquement à la clientèle du camping.

Tir à l'arc gratuit organisé en juillet et août sur le court de tennis (voir planning d'animation).

IV – ANIMAUX

Seuls les chiens sont acceptés et payants pour tous les séjours. Les chiens classés dangereux sont interdits. Maximum de 2 chiens par emplacement et 1 par localité (de petite taille). La présentation du carnet de santé à jour est obligatoire à l'arrivée. Tenu en laisse, la promenade se fera en dehors du camping. Par respect des promeneurs et riverains, les propriétaires de chiens devant prendre leurs dispositions + propreté + pour leur balade en extérieur au camping. L'accès aux jeux et au parc aquatique leur est interdit.

Il est également interdit de les laisser seuls sur l'emplacement ou dans le localité. Veillez à limiter les aboiements.

Chats, lapins ou autres animaux sont strictement interdits sur le camping.

A noter : présence de poules sur le camping pour le plaisir de tous.

V – ECOLOGIE ET BIEN-ÊTRE DE LA NATURE

ORDURES MENAGERES : Pour le respect de l'environnement nous vous invitons ET VOUS REMERCIONS de respecter le tri sélectif mentionné et obligatoirement à déposer vos déchets aux différents conteneurs situés sur le parking. Les déchets bois, métal, plastiques, gros encombrants carrels et autres sont interdits. Non collectés, vous devez les porter vous-mêmes à la déchèterie de Royan. Il est interdit de faire entrer des résidués carrels sur le camping.

- Containers COUVRELES JAUNES : uniquement les BOUTELLES ET PASTIOLE, pas de sacs (voir affichages).

- Containers Verres : colonnes spécifiques

- Containers COUVRELES VERT FONCE : METTRE EN SACS tous les ordures ménagers ou petit carrel. AUCUN GROS encombrant (aller à la déchetterie)

- Déchets verts : Ne rien jeter dans les containers. Les déchets de végétaux sont interdits sur le camping.

Respect de l'environnement : tous nos produits d'entretien correspondent à la gamme bio campings éco labellisés.

Rappel économie d'énergie : sont conseillés les ampoules économiques, à cellule, le goutte à goutte. Ne pas gaspiller l'eau. Le lavage des voitures est interdit.

VI - DIVERS

Le camping Les Ormeaux vacanciere + son côté calme et nature destiné à une clientèle familiale avec peu d'animation et soérées qui se réalisées en intérieur et s'arrête dès minuit : Lorsq'un vacancier* trouble ou cause nuisances au voisinage, ou perturbe l'anginée des installations, la direction du camping se réserve le droit de mettre un arrêt immédiat au séjour, sans indemnité ni compensation ; en revanche, il devra dédommager ses voisins des nuisances qu'il aura occasionnées. (Camping ou TO ou particulier à particulier) ou résident.

En cas de difficulté technique ou relative à votre séjour, toute réclamation doit se faire au plus tôt après le début de la réception (pas le jour du départ). Pour une étude plus approfondie une réponse dans les meilleurs délais, et vous apporter le maximum de satisfaction ainsi qu'à votre famille... si toutes les propositions du camping ne donnaient pas satisfaction l'article L152-1 de la consommation prévoit un médiateur : contact@mledc.fr - www.mledcys.fr. Tout propos + diffamatoire ou mensonger + colporté par tous moyens, y compris sur internet et sites particuliers contre le camping, pourra faire l'objet